

Le vendredi 26 mars,
A Saint Etienne,



Objet : situation remplacement dans les écoles du département

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Depuis quelques semaines, nous savons que les besoins en remplacement sur le département ne cessent d'augmenter et que chaque jour ce sont plusieurs dizaines de classes qui se retrouvent sans enseignant.

Depuis la rentrée de septembre 2020, le SE-Unsa vous alerte sur l'absolue nécessité de recruter de toute urgence des personnels via les listes complémentaires des concours du premier degré pour combler nos manques en remplaçants. Le SE-Unsa craignait que la crise sanitaire mette en tension nos moyens.

En ce mois de mars 2021, nos craintes se retrouvent une nouvelle fois avérées. Sans surprise, il est particulièrement difficile de recruter des contractuels remplaçants et par conséquent, chaque jours, des centaines d'enfants n'ont pas d'enseignant en face d'eux.

Vous le savez, au SE-Unsa, nous ne sommes pas favorables à une nouvelle fermeture massive de nos écoles. Pourtant, le maintien de l'ouverture des classes ne doit pas se faire à tout prix et surtout pas au prix de la désorganisation massive de notre système scolaire déjà énormément bousculé par les incessants protocoles sanitaires.

Notre surprise et notre colère sont grandes car depuis hier nous sommes alertés par des directeurs qui reçoivent des directives incompréhensibles de la part de leur IEN : une fois de plus les manquements de l'administration et l'absence de moyens réels vont reposer sur les épaules des directrices, directeurs et enseignants sur le terrain. Pour le SE-Unsa, c'est inadmissible !

C'est pourquoi, nous vous demandons par la présente, d'être reçu de toute urgence au sujet de l'organisation des remplacements dans notre département dans cette phase difficile de la crise sanitaire.

Sans réponse dans de brefs délais de votre part, nous serons dans l'obligation d'alerter notre organisation syndicale nationalement afin qu'elle puisse prendre l'attache du ministère.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de notre profond respect et notre attachement au service public d'éducation.

Mathilde Point,
Secrétaire départementale,
SE-Unsa 42.